

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Séduction :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0045831

Maladie Dentaire Optique Autres
N°D
14565

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 849

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : C. HELLIG

Autre :

ABDALLAH

Date de naissance : 01-10-1950

Adresse : R. NADIR, Apt. 13, EL DRIJAM, EL OULFA

CASABLANCA

Tél. : 06 61 33 88 91 Total des frais engagés : 12.54.92 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BOUGHALEB Faycal
Cardiologue
24, Bd Rachidi - Casablanca
Tél. : 05 22 26 55 11

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : N. GRUA Antellao Age: 70

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

TM fak

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

30 DECEMBRE 2019 / 20.12.2019

Signature de l'adhérent(e) : Gaf

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/19	G 310,00			Docteur BOUGHAYEB Faycal Cardiologue Bachidi - Casablanca 05 22 26 53 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/12/2019	954,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

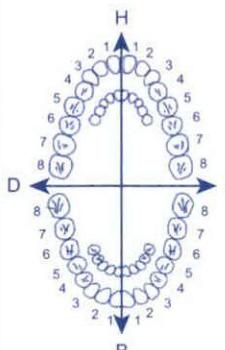
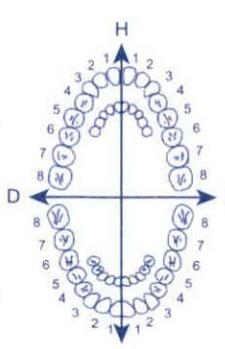
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BOUGHALEB Fayçal CARDIOLOGUE

Spécialiste des maladies du Cœur
des Vaisseaux et d'Hypertension Artérielle
Exploration Cardiovasculaire

Sur Rendez-vous

Casablanca, le

دكتور فيصل بوغالب
متخصص في أمراض القلب
لشرايين وارتفاع ضغط الدم
بالموعظ

177,00 x 4.

Boys

1GP1J

4139

A. cordylinus PEARLTON AMAR.

1124
5118x6

Amo

100
62

Traileen

~~9/11~~ Urgence 086614805
الثالث - الدار البيضاء - الهاتف : 022.26.55.11.
TO 24, Bd Rachidi • Hassan 1er - 3ème étage
E-mail : boughalebf@yahoo.fr

Sanofi-aventis Maroc Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat -R.P.1 Route de Rabat -R.P.1
 Ain sebâa Casablanca Ain sebâa Casablanca
 Co-aprovel 300mg/25ml Co-aprovel 300mg/25mg
 b28cp 128cp
 P.P.V : 177,00 DH P.P.V : 177,00 DH

 5 118001 08155 118001 081554

i-aventis Maroc
de Rabat -R.P.1
baâ Casablanca
rovel 300mg/25mg
/ : 177,00 DH

18001 4815

Sanofi-aventis Ma
Route de Rabat -R.P.
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/
b28cp
P.P.V : 177,00

5 118901 0

AM
CP
Q.P.
LOT : 8MA007
PER.: 09 2021

6 |||

5

29
LOT: 8MA000
PER.: 09 2024

21

17

٤٨٥١٤٦٥٢
الدار - الثالث ق

HALEB Faycal
Dialogue
Edi Casablanca
26 55 11

22

شارع الرشيد، 24
26.55.11

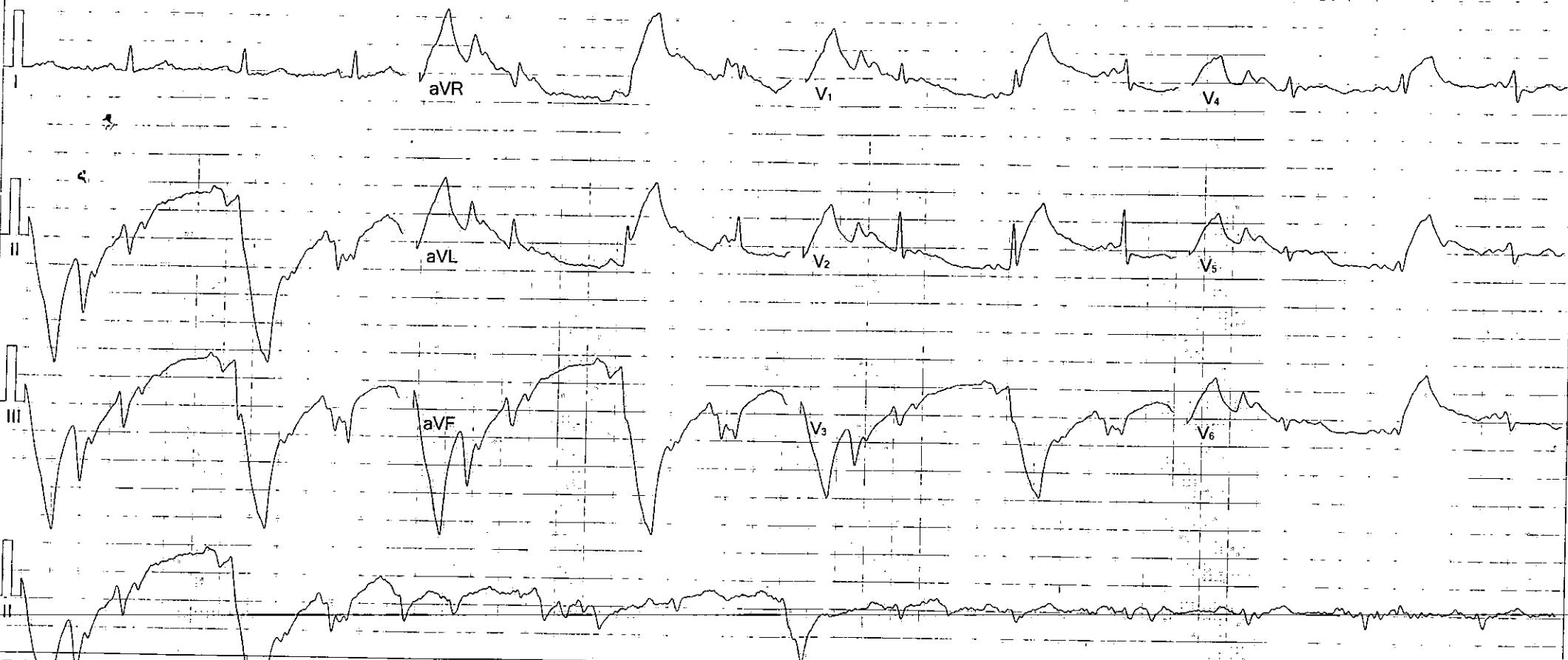
ECG

Dr BOUGHALEB Faycal

NOM:abdelah chelliq ID : Genre :Homme Age :69 DDN :01-10-1950 Date Test :21-12-2019 12:09
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr BOUGHALEB Faycal

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Interval.QT :	319 ms
Durée ECG :	14 s	Interval.QTc :	405 ms
FC :	97 bpm	Axe P :	-73.4°
Durée P :	122 ms	Axe QRS :	-41.3°
Durée QRS :	84 ms	Axe T :	25.8°
Durée T :	205 ms	RV5/SV1:	0.08/0.06mV
Interval.PQ :	184 ms	RV5+SV1:	0.13mV

Suggestion :

Total Batts 24, Batts Normaux 24,Tachycardie,*** Déviation axe gauche anormale - constant avec maladie pulmonaire, Ne peut exclure infarctus antérieur du myocarde, Intervalle QT court, - avec 1 bloc AV, ECG Anormal ECG,

Signature Médecin: